

En quête d'un monde oublié...

Longtemps a régné l'idée selon laquelle la culture et la civilisation européennes seraient exclusivement nées en Grèce et se seraient épanouies à la faveur de l'empire de Rome. Ce dogme mérite d'être révisé. Il ne représente qu'une part de la vérité. Il ne rend pas justice à l'important héritage culturel scandinave qui irrigue encore aujourd'hui la partie septentrionale de l'Europe et qui s'est constitué hors du monde gréco-latin. Il ignore encore plus le domaine culturel celtique qui s'étendait sur un espace au moins aussi vaste que l'Empire romain à l'apogée de sa puissance et qui précéda historiquement ce dernier. Faut-il rappeler que les Celtes représentèrent longtemps une menace pour Rome jusqu'à ce que la conquête romaine de la Gaule mît fin à leurs prétentions hégémoniques ? Tout à l'opposé d'une civilisation de « rustres » sans foi ni loi, la civilisation celtique possédait une forte originalité. Celle-ci se traduisit à travers son art, sa mythologie et sa littérature dont le Moyen Âge hérita. Comment¹ ?

La Gaule et la Bretagne celtiques, après avoir subi de front la romanisation (installation de la civilisation gallo-romaine ou britto-romaine) puis la christianisation (à partir du VI^e siècle), avaient fondu sa culture dans celle de l'envahisseur puis dans celle de ses évangélistes. Loin d'apparaître comme une religion étouffante, le christianisme conquiert l'Europe en assimilant progressivement les religions et les cultures qui l'avaient précédé. Une réelle

1. Nous ne pouvons que renvoyer sur ces questions à F. Le Roux et C. Guyonvarc'h, *La Civilisation celtique*, Rennes, Ouest-France, 1990 et *La Société celtique*, Rennes, Ouest-France, 1991.

transformation de la culture celtique primitive s'ensuivit malgré le maintien de l'espace (lieux de culte) et du temps (ou calendrier) rituels propres à l'ancienne religion celtique. C'est ainsi que des noms de lieux celtiques ont pu se maintenir en France, tout comme certaines croyances ou certains sites sacrés par le paganisme (pierres, fontaines ou arbres sacrés, par exemple) que le monde celtique hérita lui-même d'une civilisation antérieure. Certaines fêtes pré-chrétiennes et certains rituels païens survécurent également dans ce christianisme originel tout en étant assimilés et réinterprétés par la nouvelle religion. On ne tient pas assez compte de ces phénomènes essentiels de transfert culturel lorsqu'on étudie l'imaginaire médiéval. Celui-ci ne surgit pas *ex nihilo* des brumes du haut Moyen Âge ou du gouffre des temps obscurs. Il est tributaire d'un imaginaire plus ancien qu'il restructure et réinterprète.

Lorsqu'on évoque le monde celtique, on fait allusion à un ensemble de peuples qui ont pu léguer leur langue au vaste monde médiéval. Plusieurs branches linguistiques celtiques survivent au Moyen Âge. On les regroupe en dialectes goidéliques (ou gaéliques) comprenant l'irlandais, l'écosais et le mannois (Ile de Man) et en dialectes brittoniques comprenant le gallois, le cornique (de Cornouailles) et le breton (armoricaïn). S'il ne restait plus rien au Moyen Âge des parlers celtiques continentaux (comme le gaulois ou le celtibère), en revanche une branche de la culture celtique brittonique réussit à maintenir plus fermement ses traditions primitives, c'est-à-dire sa langue et sa littérature (essentiellement orale). Autour du roi Arthur se rassembla ainsi la galaxie des légendes celtiques qui remontaient aux mythes des tribus ancestrales. Or, ces deux conservatoires de la tradition celtique qu'étaient le pays de Galles d'une part et l'Irlande d'autre part allaient faire déferler sur le continent au XII^e siècle des récits et traditions celtiques apparentés à ceux que la Gaule celtique connaissait mais qu'elle avait progressivement oubliés. Ainsi allait pouvoir s'opérer à partir du XII^e et du XIII^e siècle une véritable « receltisation » du continent par légende arthurienne interposée.

Il est possible aujourd'hui de proposer une véritable

relecture « celtique » de certaines traditions celtiques évanouies ou métamorphosées dans la culture chrétienne du Moyen Âge parce que le folklore colporte les mêmes légendes de fées, d'ogres et de revenants que les récits médiévaux. Non que ces derniers aient réussi à façonner tout le folklore des campagnes mais bien plutôt parce que le folklore et la littérature médiévale tirent leur origine d'un même ensemble culturel qui n'est, pour une fois, ni grec ni romain mais bien celtique. Aujourd'hui, cette relecture « celtique » de sites, de mythes et de rites peut encore être tentée grâce au double témoignage de la littérature arthurienne mais aussi de la littérature mythologique irlandaise du Moyen Âge (la seule du monde celtique qui nous soit directement accessible et qui puisse se prévaloir d'une réelle antiquité). On ne peut guère comprendre l'esprit et la lettre de la littérature arthurienne médiévale si l'on ne fait pas l'effort de s'informer sur le formidable héritage culturel celtique dont elle est dépositaire.

Toutefois, le grand problème de la transmission des thèmes arthuriens reste posé. Il est évidemment lié au problème des substrats oraux¹ de la culture celtique en Occident. Il n'est plus vraisemblable d'admettre aujourd'hui une transmission exclusivement écrite de ces traditions comme l'affirment encore certains critiques qui nient l'existence d'une tradition orale (qu'en France on répugne à appeler « folklore »). Ces critiques imaginent à tort que tous les romans arthuriens sortent de la plume de Geoffroy de Monmouth, c'est-à-dire des quelques chapitres de l'*Historia regum Britanniae* qui concernent directement le roi Arthur. En fait, il existe bien au Moyen Âge plusieurs traditions orales : celle qui vient des îles Britanniques est certainement la plus connue grâce aux adaptations littéraires qu'elle a favorisées mais il existe encore une tradition orale spécifiquement continentale dont un Gervais de Tilbury donne un témoignage au XIII^e siècle et dont les légendes hagiographiques latines du haut Moyen Âge ont

1. P. Gallais, « Bleheri, la cour de Poitiers et la diffusion des récits arthuriens sur le continent », *Actes du VI^e congrès national de littérature comparée*, Paris, Didier, 1967, pp. 47-79.

pu conserver des traces. C'est tout cet ensemble de traditions qui ne possèdent leur source ni dans la Bible ni dans la littérature gréco-latine qui peut donner une idée de la culture celtique originelle dont certaines œuvres littéraires du Moyen Âge procèdent.

Il est indéniable en outre que, même avant le I^{er} siècle de notre ère, les échanges entre les cultures celtiques insulaire (Grande-Bretagne) et continentale (Gaule) ont été très importants. À en croire Jules César¹, la doctrine druidique serait même « née en Bretagne et a été apportée de cette île dans la Gaule ; de nos jours encore ceux qui veulent en faire une étude approfondie vont le plus souvent s'instruire là-bas ». Pour étayer ses dires, Jules César recueillit le témoignage direct des intéressés et son rapport constitue encore aujourd'hui une source appréciable d'observations diverses sur la civilisation celtique². Cette déclaration relative à l'interdépendance de la Gaule et de la Grande-Bretagne n'est guère prise en considération dans l'étude des traditions celtiques. Pourtant, elle ouvre d'immenses perspectives dans la recherche d'un fonds culturel commun aux deux Bretagne. Au v^e siècle, l'émigration bretonne des îles Britanniques vers le continent représente une preuve supplémentaire des liens culturels interceltiques qui se renforcent entre les deux territoires et qui assurent la migration des vieilles traditions celtiques vers le continent³.

Par ailleurs, certains thèmes celtiques et arthuriens remontent à d'antiques traditions religieuses et druidiques qui, à une période tardive, se sont cristallisées autour du personnage probablement mi-historique mi-légendaire du roi Arthur. Dans la perspective d'une longue durée, les vieux récits épico-cosmogoniques qui, dans le cadre de la religion druidique, proposaient une explication cohérente du monde tendirent à se figer en récits légendaires ou

1. *Guerre des Gaules*, livre 6, ch. XIII.

2. Sur la documentation de base : F. Le Roux, « Introduction générale à l'étude de la tradition celtique », *Ogam*, 19, 1967, pp. 269-356.

3. L. Fleuriot, *Les Origines de la Bretagne. L'émigration*, Paris, Payot, 1980.

contes héroïques qui devenaient la mémoire vivante de la collectivité. Jules César parle d'un enseignement druidique exigeant la mémorisation « d'un grand nombre de vers¹ ». Régulièrement transmis et métamorphosés, ces récits mythiques devinrent peu à peu le réservoir littéraire et légendaire du monde médiéval, tantôt sous forme de récits hagiographiques (qui christianisaient les vieux thèmes païens), tantôt sous forme de légendes héroïques (les contes arthuriens). Jules César a bien insisté sur le caractère oral de la science druidique : « Ils [les druides] estiment que la religion ne permet pas de confier à l'écriture la matière de leur enseignement, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes publics et privés, ils se servent de l'alphabet grec. » On comprend alors l'inexistence de toute documentation écrite sur la religion des Celtes et la difficulté d'une confrontation entre les résidus folkloriques médiévaux d'une part et ces traditions celtiques primordiales qui ont échappé à toute transcription littéraire (sauf en Irlande à partir du XII^e siècle). L'enjeu d'une compréhension mythique de ces textes est pourtant bien là.

En fait qu'on parle de *mythe arthurien* ou de *mythe celtique*, rien n'est plus difficile à définir que le mythe et rien ne prête autant au malentendu. Pourtant, une définition commode peut rendre compte de la singulière relation des mythes et des noms propres : *le mythe est le discours commenté du nom propre*. Il est aisé de noter en effet l'attention particulière des mythes aux noms propres (toponymes ou anthroponymes). Les mythes se concentrent dans ces noms et en éclairent certaines singularités (c'est la fonction « étimologique » du mythe). Toutefois, beaucoup de noms de lieux ou de personnages d'origine celtique ne possèdent plus le contexte légendaire qui les éclaire. Il devient difficile dans ces conditions d'établir cette valeur explicative du nom propre tentée par le récit mythique. L'étude que l'on va lire réhabilite cette dimension étimologique du mythe de Merlin. Elle tente de rétablir le contexte celtique ancien

1. *Guerre des Gaules*, livre 6, ch. 14.

de cette légende médiévale qui trouve sa cohérence dans un fonds mythique plus ancien. On verra que le personnage de Merlin dont le nom est à mettre en relation avec la mer peut trouver une cohérence mythique dans la mythologie des êtres marins par comparaison avec d'autres figures analogues dans le monde indo-européen. Les Celtes insulaires sont d'abord et avant tout des marins et cette dimension de leur culture ne peut pas être sous-estimée dans l'étude de leur mythologie. Le comparatisme apporte un éclairage précieux dans cette enquête. Il reste aujourd'hui une technique essentielle capable de nous faire retrouver les cadres anciens de l'imaginaire celtique, c'est-à-dire les associations nécessaires de motifs mythiques appartenant à une tradition multiséculaire et que le monde moderne a pu oublier.

Est-il nécessaire de rappeler en effet que la littérature du Moyen Âge se nourrit de toute une tradition orale, bien antérieure à l'écriture qui nous en livre le reflet ? Les romanciers médiévaux n'inventaient pas leurs histoires mais ils étaient des « auteurs » au sens étymologique du mot, c'est-à-dire qu'ils amplifiaient (*auctor* vient du latin *augere* qui signifie précisément « accroître, augmenter ») un canevas de traditions qu'ils s'efforçaient par ailleurs de mettre en forme dans un double souci esthétique et idéologique. Le récit se devait d'être beau et agréable à suivre, mais il devait aussi suggérer un sens (moral ou spirituel) en accord avec l'esprit d'une société aristocratique et courtoise, plus ou moins pénétrée de christianisme. Or, l'élément traditionnel (le substrat folklorique) que colportait la littérature médiévale (arthurienne) provenait des îles Britanniques. C'est là en effet que le folklore arthurien s'était progressivement cristallisé¹ avant de passer sur le continent à la faveur des lointains descendants de Guillaume le Conquérant et de ses Normands.

À partir de 1066, l'installation de barons normands sur le sol anglais avait créé, une solidarité de fait entre les îles

1. J. Marx, *La Légende arthurienne et le Graal*, Paris, PUF, 1952 et *Nouvelles recherches sur la littérature arthurienne*, Paris, Klincksieck, 1965.

Britanniques et le continent. Certains seigneurs anglo-normands, possesseurs de fiefs en Angleterre, étaient également titulaires de domaines en France. Dans le contexte de ce royaume anglo-normand, la « nationalité » française ou anglaise n'avait évidemment aucun sens ; des États-nations dignes de ce nom ne s'étaient pas encore constitués. Par contre, des échanges linguistiques et culturels s'établirent entre les îles et le continent. C'est le début de la culture anglo-normande. Plus tard, vers le milieu du XII^e siècle, en épousant le roi Henri II Plantagenêt, Aliénor d'Aquitaine, héritière de la riche province du Sud-Ouest, allait faire du roi d'Angleterre le possesseur de terres « françaises » bien plus vastes que celles du roi de France en titre. La cour d'Angleterre était alors aussi « française » que celle du roi de France. Petite-fille du premier troubadour, Aliénor aimait la poésie et le roman¹. Elle fut à l'origine du développement de la littérature arthurienne sur le continent et elle encouragea de nombreux écrivains à raconter la légende du roi Arthur et de ses chevaliers. Une fois que la mode fut lancée, les écrivains devinrent intarissables. Le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes est le plus ancien récit du Graal connu. Il allait donner lieu à de nombreuses réécritures. Il en fut de même pour l'histoire de Merlin que l'on rattacha à la légende arthurienne. Dans ce contexte, interroger le personnage de Merlin, c'est donc bien scruter la mémoire primitive de l'Europe, celle qui resta longtemps étrangère aux fables gréco-latines et aux séductions du livre biblique. C'est aussi se mettre en mesure de comprendre que ce personnage mythique peut révéler des enjeux primordiaux de la littérature du XII^e et du XIII^e siècle.

Avril 2000.

1. R. Lejeune, « Le Rôle littéraire de la famille d'Aliénor d'Aquitaine », *Cahiers de civilisation médiévale*, 1, 1958, pp. 319-337.

TABLE DES MATIÈRES

<i>En quête d'un monde oublié...</i>	7
CHAPITRE I : DES VIES, UN MYTHE	15
<i>Les textes gallois, 16 — Les textes latins, 23— Les textes français, 29.</i>	
CHAPITRE II : TALIESIN, ANCÊTRE MYTHIQUE	
DE MERLIN	31
<i>Le devin et la mer, 32 — Taliesin au beau front, 34 — 1^{er} mai : l'arrivée d'un étrange poisson, 42 — Le saumon de science, 44.</i>	
CHAPITRE III : NAISSANCE D'UN DEVIN	51
<i>La part du diable, 51 — Un récit archaïque : Merlin et Blaise, 54 — Le loup et la voix, 59 — Merlin et le loup, jumeaux divins, 64.</i>	
CHAPITRE IV : MERLIN, L'ENFANT-VIEILLARD	69
<i>L'enfant sans père, 70 — Le nourrisson de Saturne, 76 — Merlin bifrons, 80 — Enfant-roi et roi des enfants, 83.</i>	
CHAPITRE V : MERLIN MAGICIEN	87
<i>La Ronde des Géants, 87 — Un Mont Dououreux, 90 — Le pilier magique, 92 — Pierre-fée, 97 — Pierres folles, 102.</i>	
CHAPITRE VI : MERLIN PROTÉE	109
<i>Merlin et le cerf, 110 — Merlin, Homme sauvage, 112 — Vieux de la mer, de la terre et de l'air, 119 — Merlin et le Grand Temps, 123.</i>	

CHAPITRE VII : MERLIN ET LES DRAGONS	129
<i>Le dragon caniculaire, 130 — Arthur, fils d'Uterpendragon, 133 — Dragon rouge et dragon blanc, 136 — Dragons et oriflammes, 140.</i>	
CHAPITRE VIII : LE RIRE DE MERLIN	147
<i>Un rire divinatoire, 148 — Le rire de février, 149 — Hilaire le rieur, 151 — Rire à l'envers, 153.</i>	
CHAPITRE IX : PROPHÈTE ET POÈTE	159
<i>Bardes, druides et devins, 160 — Le discours du mythe, 164 — Merlin ou le savoir de la littérature, 168 — Le génie mélancolique, 170.</i>	
CHAPITRE X : LE MAGICIEN ENVOÛTÉ	173
<i>Viviane, Niniane et le Ninian, 174 — Merlin envoûté par Viviane, 177 — Viviane, Diane et Dana, 180.</i>	
BIBLIOGRAPHIE	187